



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cuba

Question écrite n° 95640

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères à propos de la situation sociale et politique de Cuba. Le régime castriste s'est en effet transformé en dictature implacable envers tout opposant : les dissidents, intellectuels, syndicalistes sont régulièrement inquiétés, toute une population subit un régime violent et arbitraire. Il semblerait que Martha Beatriz Roque Cabello soit l'une de leur victime favorite. Femme d'un courage exceptionnel, elle représente aujourd'hui l'une des figures emblématiques de la résistance cubaine. Aussi, l'un des moyens d'assurer sa sécurité mais aussi de renforcer sa notoriété serait de soutenir sa nomination pour le prix Nobel de la paix. C'est pourquoi, dans un contexte international particulièrement tendu, il souhaiterait savoir si l'État français entendrait soutenir une telle nomination.

Texte de la réponse

La situation des droits de l'homme à Cuba est préoccupante et ne semble pas en voie de s'améliorer. Il y a toujours un nombre important de prisonniers politiques dans ce pays, les libertés publiques y connaissent de sévères restrictions et les opposants sont victimes de manœuvres d'intimidation, en augmentation dans les derniers mois. Le ministère des affaires étrangères met à profit ses contacts avec les autorités cubaines pour leur faire part de son souhait que des mesures d'ouverture soient prises dans le domaine des droits de l'homme, notamment avec la libération des prisonniers politiques. C'est ce que le ministre des affaires étrangères a rappelé, de façon très nette, à son homologue cubain, lorsqu'il l'a reçu à Paris en octobre dernier. Le ministère des affaires étrangères entretient, en outre, des échanges approfondis avec la société civile et l'opposition pacifique. La politique mise en œuvre avec les partenaires de l'Union européenne et les décisions prises par les États membres s'inscrivent dans ce cadre : recherche d'un dialogue critique avec le gouvernement cubain, recherche des mesures les plus appropriées afin d'amener les autorités cubaines à prendre des décisions positives en faveur des droits de l'homme, contacts approfondis avec la société civile. En ce qui concerne Marta Beatriz Roque, celle-ci a bien été victime d'une agression, le 25 avril 2006, à l'occasion de ce que l'on appelle à Cuba un « acto de repudio », durant lequel les dissidents sont pris à parti par une foule hostile. Le régime cubain prétend qu'il s'agit là d'actes spontanés auxquels il serait étranger. Notre ambassade à Cuba, comme un certain nombre de ses homologues, notamment européennes, a immédiatement fait part de sa solidarité à Mme Roque. Par ailleurs, la représentation diplomatique à La Havane de la présidence européenne (actuellement exercée par l'Autriche) a, au nom de l'ensemble des États membres de l'Union européenne, fait part aux autorités cubaines de notre vive préoccupation à l'égard de l'agression subie par Mme Roque, ainsi que de notre demande que soit mis fin à de tels actes, tant concernant Mme Roque que l'ensemble des opposants. Le ministère des affaires étrangères prend note de la suggestion de soutenir la désignation de Marta Beatriz Roque pour le prix Nobel de la paix. La personnalité et l'action de Mme Roque en font indéniablement une possible candidate. Les autorités françaises n'ont toutefois pas pour politique d'intervenir dans le choix du comité Nobel, ce qui n'exclut naturellement pas les initiatives individuelles.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95640

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 30 mai 2006, page 5587

Réponse publiée le : 18 juillet 2006, page 7488